

## **Création de jardins familiaux dans le secteur Nord-Est de Besançon - Demandes de subventions**

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Compte tenu du nombre de demandes en attente, de l'intérêt social et du rôle économique pour les familles en difficulté, l'Association des Jardins Familiaux de Besançon envisage, avec la Commission Environnement, la réalisation de 16 parcelles dans le quartier Nord-Est de la Ville avec affectation prioritaire pour les familles de Palente - Les Orchamps.

Ce projet est évalué à 500 000 F.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter des subventions auprès du Conseil Général du Doubs et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Visa préfectoral du 23 janvier 1996.*